

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 24/10/2019 - 10:49**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE LENS**

**Correspondant :** M. Sylvain ROBERT, Maire, 17bis Place Jean Jaurès, 62307 Lens cedex, tél. : 03 21 08 03 12, télécopieur : 03 21 69 09 35, courriel : [Dcaruso@mairie-lens.fr](mailto:Dcaruso@mairie-lens.fr), adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Acquisition de matériels et logiciels informatiques - PF19058**

**Type de marché de fournitures : Achat**

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 30200000
- Objets complémentaires : 30236000
- Objets complémentaires : 48900000

**Lieu d'exécution et de livraison : Hôtel de Ville - D.S.I, 62300 Lens**

**Code NUTS : FRE12**

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

- Valeur estimée (HT) : 220000 euros (Euros)

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'objet de ce marché consiste à la fourniture de matériels et logiciels à destination des différents services de la collectivité à l'exception de la fourniture de PC fixes ou de PC portables.

Il s'agit d'assurer le fonctionnement des services en remplaçant le matériel devenu obsolète, en équipant de nouveaux collaborateurs ou en répondant à de nouveaux besoins.

Le prestataire retenu devra pouvoir répondre aux demandes de la personne publique notamment en matière de :

- Ecrans plats de différentes tailles
- Appareil photo numérique
- Scanner
- Switch de différents modèles
- Logiciels divers (Office, Photoshop, ...)
- Clés USB
- Tablettes de différents types
- Consommables pour imprimantes 3D
- Etc....

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 13 décembre 2019

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 2° du Code de la commande publique.

En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %)
- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 18 novembre 2019 à 12 h 30

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** PF19058

**Renseignements complémentaires :** La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Montant maximum 1ère période : 110 000euro(s) H.T

Montant maximum période suivante : 220 000euro(s) H.T

La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée pour une période de 12 mois, à compter de sa date de notification.

L'accord-cadre est éventuellement reconductible 1 fois pour une période de 12 mois, à l'initiative de la collectivité sans que le titulaire ne puisse s'y opposer.

Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Conformément à l'article R2132-7 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0)  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr) (Onglet Ma ville/Services municipaux/marchés publics/ marchés en cours de fournitures)

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications (arrêté du 22 Mars 2019).

Dans le cas où un candidat ne s'identifie pas, il appartient à ce dernier de récupérer par ses propres moyens et sous sa responsabilité les compléments d'informations communiquées.

De même, si les candidats ne venaient pas à effectuer le retrait des modifications ou/et des précisions éventuellement apportées au DCE, le pouvoir adjudicateur ne serait être tenu responsable.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard le Mardi 5 Novembre 2019 à 12h30 des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues aux articles R 2152-7 2° et R 2152-9 et R 2152-10 du Code de la commande publique.

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (pondération : 60%)

- Qualité des matériels proposés au travers des fiches techniques remises à l'appui de l'offre : 60 points

- Délais de livraison des produits (du BPU et hors BPU), stock et disponibilité des produits du BPU : 10 points

- Performance en matière de protection de l'environnement, notamment la consommation électrique des matériels proposés : 5 points

- Conditions de service après-vente (conditions d'échange en cas de défectuosité ou vice-caché pour les articles relevant d'une garantie affichée) et interlocuteur dédié (assistance, délai de maintenance) : 10 points

- Durée de garantie (lignes 6 - 9 - 20 - 21 - 28 - 29 - 31 - 33 - 34 - 36 - 39 - 40 - 41 - 43 - 62 - 87 - 93 du BPU) : 15 points

2. Prix des prestations (pondération : 40%) - Prix issu du DQE

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques au plus tard le Vendredi 8 Novembre 2019 avant 12h30, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile à l'adresse suivante :

Profil acheteur via le module Questions/réponses :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0)

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 octobre 2019**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être**

**obtenus** : Mme Déborah Caruso , Mairie de Lens Direction de la Commande Publique, 17bis Place Jean Jaurès, 62307 Lens cedex, tél. : 03 21 08 03 12, télécopieur : 03 21 69 09 35, courriel : [Dcaruso@mairie-lens.fr](mailto:Dcaruso@mairie-lens.fr), adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_KpcfJFRD9e&v=1&selected=0)

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_KpcfJFRD9e](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_KpcfJFRD9e)

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hillaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : [Greffes.ta-lille@juradm.fr](mailto:Greffes.ta-lille@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation** : Comité Consultatif de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, 1 rue du Préfet Erignac, 54038 Nancy cedex

**Détails d'introduction des recours** : Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA) pouvant être exercé, depuis le début de la procédure de passation jusqu'avant la

signature du contrat, devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif ;

- recours gracieux : adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;
- recours indemnitaire : exercé devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la réponse apportée à une demande préalable ;
- recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 à R 421-7 du C.J.A : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément sur le fondement des articles L 521-1 et R.522-1 du CJA. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion du marché ;
- recours de pleine juridiction : pour tout candidat évincé contestant la légalité du marché ou de certaines de ses clauses qui lui en sont divisibles, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Ce recours peut, le cas échéant, être assorti de demandes indemnitaires. Une requête en référé-suspension peut également être introduite simultanément sur le fondement des articles précités ;
- référé contractuel (articles L 551-13 à L 551-23 du Cja) : pouvant être exercé après la signature du marché, devant le Juge des Référé du Tribunal Administratif, dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3458377**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**Profil d'acheteur** Publication intégrale

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 62 - Pas-de-Calais

### **DONNÉES DE FACTURATION**

#### **Libellé de la facture :**

Services Financiers 17 bis PLACE JEAN JAURES  
62300 - Lens

#### **Adresse d'expédition :**

-